

Formulaire de demande de soutien pour un voyage en train international par le Fonds pour le climat de Swiss Olympic

Version de juin 2024, Swiss Olympic

Processus

Pour un soutien d'un voyage en train, veuillez dûment remplir le formulaire. Une fois la demande de soutien reçue, l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic informe de la décision de soutien par E-Mail dans les 30 jours. Une fois la décision prise, les billets peuvent être réservés. Le paiement du soutien se fait dans un second temps, après le voyage, dans les 30 jours après la réception de la copie des billets et du matériel de communication exigé.

Critères de soutien du module

Ce module s'adresse en particulier aux équipes nationales et autres cadres de fédérations affiliées à Swiss Olympic. La demande doit être faite avant la réservation des billets en question et autofinancée à au moins 50%. Les voyages pour des compétitions recevant un soutien des organisateurs sont exclus.

Pour quels types de voyages un soutien peut-il être demandé?

Les grands événements internationaux tels que les championnats d'Europe ou du monde sont concernés par le module ainsi que les compétitions de qualification nécessaires et les compétitions de formation nécessaires. Les déplacements en train dans les régions frontalières de la Suisse et les camps d'entraînement à l'étranger sont exclus.

Quel est le montant de soutien qui peut être demandé?

Le supplément approximatif de prix pour le voyage en train par rapport à un voyage en avion peut être soutenu. Un maximum de 50% du coût total du voyage en train est pris en charge avec un maximum de CHF 150.- par athlètes et membre du staff par événement.

Comment la fédération doit-elle participer au Fonds pour le climat de Swiss Olympic?

La fédération doit participer de manière proportionnelle à sa capacité financière, à sa taille et à la subvention demandée. Les versements au Fonds pour le climat de Swiss Olympic autour des grandes manifestations sportives uniques ou récurrentes ainsi que les championnats sont également considérés comme participation de la fédération.

Droits et obligations des requérants

- **Ethique:** S'engager à respecter les statuts éthiques du sport suisse ainsi que la charte éthique du sport suisse.
- **Conseil et soutien:** Les requérants peuvent demander conseil à l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic pendant le processus de demande afin de s'assurer que les critères et les exigences du Fonds soient respectés.
- **Responsabilité:** Toutes les données et informations contenues dans le formulaire de demande sont contraignantes et véridiques.
- **Communication:** Il est défendu de communiquer sur le soutien d'une mesure par le Fonds pour le climat de Swiss Olympic avant que la demande n'ait été approuvée. Après l'approbation, la communication est soumise à un logo-manuel et doit être approuvée par l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Au moins 1 photo avec les athlètes avant/pendant/après le voyage en train est à fournir avec le logo du club/de la fédération pour la communication du Fonds pour le climat de Swiss Olympic.

Formulaire de demande du Fonds pour le climat de Swiss Olympic

Données du requérant	
Fédération/club	
Adresse	
NPA/Lieu	
Données sur la fédération / le club (nombre de membres, total du bilan)	

Données de la personne de contact	
Nom, prénom	
Fonction	
Numéro de téléphone	
Adresse E-Mail	

Données bancaires	
IBAN	
BIC	
Détenteur du compte	
Banque	

Données sur le voyage	
Dates du voyage	
Description du voyage (lieu de départ, étapes intermédiaires et destinations)	
Prix par billet (détaillé)	
Autres soutiens	

Participation au Fonds pour le climat	
Proposition de participation financière au Fonds pour le climat	

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli par E-Mail à klimafonds@swissolympic.ch.

Requérant:

Lieu, Date

Nom, prénom, fonction

Signature

Contact

Fonds pour le climat de Swiss Olympic: klimafonds@swissolympic.ch

Plus d'informations: www.swissolympic.ch/fonds-climat